



## 4ème PETIT DEJEUNER DES ACTEURS ECONOMIQUES DE NAINTRÉ

**JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024  
8H30 à 10H00  
SALLE EUGENE GUILLON**

→ **Accueil Café – de 8h30 à 8h50**

→ **Mot du Maire**

→ **Tour de table des présents**

→ **Intervention de Monsieur Remondière** : entreprise Zen et Sens pour parler de la future association des acteurs économiques naintréens. L'Assemblée Générale constitutive aura lieu le mercredi 9 octobre à 19h30 à la salle du Riveau – Rue de Chédeville à Naintré. Une invitation sera envoyée à tous. Plusieurs projets sont en réflexion notamment un forum des entreprises pour 2025. Cette association a vocation à créer du lien entre entreprises, organiser des moments conviviaux, faire poids auprès des administrations publiques et échanger sur des problématiques communes.

→ **Intervention d'Emma Tranchand – Responsable Vie Economique – Mairie de Naintré : quelques rappels**

➤ Missions :

- avoir une proximité avec nos acteurs économiques : Mairie/entreprises afin de créer du lien
- être l'interlocutrice en cas de besoin entre Grand Châtellerault, la Mairie et les entreprises
- organiser des réunions d'informations
- apporter un service aux entreprises : prêt de matériel, location de salles, communication...
- alimenter la page entreprise du site internet ([www.naintre.fr](http://www.naintre.fr) – Au Quotidien – Vie Economique/Annuaire des entreprises)
- déplacement sur site avec Monsieur Le Maire : visite des locaux, présentation de l'activité, des savoir faire, échange sur les besoins/souhaits/problématiques
- appui pour la création de l'association des acteurs économiques

Ne pas hésiter à revenir vers moi pour les nouvelles entreprises si cela n'est pas encore fait pour programmer une visite (ainsi que les entreprises déjà installées) et faire un article dans le bulletin municipal si vous le souhaitez. Je vous invite également à consulter la page entreprises de notre site internet.

Contact : [emma.tranchand@naintre.fr](mailto:emma.tranchand@naintre.fr) – 07 88 48 62 57

→ **Intervention de la Communauté d'Agglomération Grand Châtellerault (CAGC)**

➤ **Madame Laurence DELOGIVIERE – Directrice du Service Développement Economique**

Contact : [laurence.delogiviere@grand-chatellerault.fr](mailto:laurence.delogiviere@grand-chatellerault.fr) – 06 84 37 11 70

➤ **Madame Laurence BERTRAND – Responsable du Service Entreprises**

Contact : [laurence.bertrand@grand-chatellerault.fr](mailto:laurence.bertrand@grand-chatellerault.fr) – 07 72 27 32 05

➤ **Madame Véronique BOIREL – Responsable du Service Tourisme et Attractivité**

Contact : [veronique.boirel@grand-chatellerault.fr](mailto:veronique.boirel@grand-chatellerault.fr) – 06 49 20 07 73



La CAGC est une organisation publique avec de nombreux services qui peuvent accompagner les acteurs économiques du territoire sur de nombreux domaines : service entreprises, tourisme et attractivité, emploi, urbanisme, environnement...

En effet leurs services sont là pour accompagner les entreprises. Tout comme la Mairie ils sont un facilitateur. Ils sont présents de la création d'une entreprise, en passant par son développement et pour terminer par la cessation d'activité. Ils peuvent également aider dans la recherche de partenariat ou d'un associé, répondre à une question sur la réglementation ou sur une problématique rencontrée. Ils sont les pilotes des zones d'activité, à noter que quelques parcelles sont encore disponibles. Ne pas hésiter à leurs demander des renseignements et à leurs faire part d'éventuels bâtiments/terrains libres au sein même de vos entreprises. Ils sont également là pour la mise en contact avec les bons interlocuteurs, les demandes de financement divers (CAGC, Région, Europe...). Ils sont la porte d'entrée avant toute démarche et tout engagement. Actuellement une aide de 15 % est accordée pour la création et le développement d'hébergement touristique.

Mesdames Boirel et Bertrand sont vos contacts privilégiés pour tous types de demande et feront la transmission auprès de leurs collègues. Elles sont un relai de communication sur les différents outils : Open Agenda, Magazine Talents (3 fois par an), le réseautage (Région, CCI..), les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn,...), il sera d'ailleurs intéressant de parler de la future association.

C'est un travail collaboratif à entretenir et faire vivre ensemble. La création de l'association avec le projet d'un forum des entreprises sur la commune de Naintré est très intéressant et Grand Châtellerault peut apporter son aide.

#### Echanges autour de quelques questions :

◆ Avez-vous déjà contacter Grand Châtellerault sur une question, quel service et si vous pouviez en faire un retour ?

- Service déchets pour un souci de stockage de déchets verts sur un terrain privé. La Mairie s'est déplacée mais pas la Communauté d'Agglomération

- Réponse : les règles de stockage des déchets verts sont soumises à l'environnement et à la quantité. Elles feront part de ce questionnement à leurs collègues. Un courrier de la Mairie a également été fait au service de la CAGC pour connaître la réglementation. Après la réunion Madame Chevalier en charge du dossier à Grand Châtellerault va apporter des précisions par courrier.

- Service déchets concernant le questionnaire pour avoir les futurs bacs pucés : un agent s'est déplacé dans le commerce mais n'a pas eu une attitude très aimable, reprochant le non retour du questionnaire. Depuis pas de nouvelles sur l'avancée de la distribution et fonctionnement du nouveau système de ramassage.

- Réponse : il faut bien que chacun remplisse le questionnaire en ligne pour ceux qui ne l'ont pas encore fait afin d'être équipé des nouveaux containers pucés. Il semblerait en effet qu'il manque de communication quand aux dates de distribution, dates de fin de ramassage des sacs poubelle sans containers et du fonctionnement de la taxe au poids ou au nombre de passage. Un acteur économique ayant eu une conversation récente avec les services a eu comme information que la distribution allait commencer d'ici un mois. Reste toujours la question du ramassage des déchets papier ? Tous ces éléments vont être transmis également aux agents concernés par le dossier.

**Contact :** Marcelin BESSOMO – Chargé de mission à la Direction Gestion des déchets – [marcelin.bessomomendouga@grand-chatellerault.fr](mailto:marcelin.bessomomendouga@grand-chatellerault.fr) – 06 07 83 93 99

◆ Questions ouvertes posées par les entreprises :

- Comment peut-on faire de la communication sur Châtellerault comme nous le faisons auprès de la Mairie dans le bulletin municipal pour notamment les nouvelles entreprises et existe t-il des aides financières, la publicité étant onéreuse (totem, flamme...)?

- Réponse : mise à disposition des réseaux sociaux, du réseautage. Le magazine Talents n'est pas pertinent car il n'y a que 3 publications par an et les sujets sont ciblés. On ne peut parler de toutes les nouvelles entreprises du territoire, le contenu est restreint. Pour les aides possibles, prendre rendez-vous avec le service pour étude.

- Il serait bien que la nouvelle association une fois constituée et le Conseil d'Administration mis en place puisse de nouveau recevoir Grand Châtellerauld pour présentation, échanges sur les projets futurs et avoir un annuaire des contacts utiles.

- Réponse : Grand Châtellerauld pourra de nouveau se déplacer avec grand plaisir. Les contacter pour caler une date de rencontre.

- Plusieurs entreprises ont des besoins en recrutement. Nous recevons des CV mais qui ne correspondent pas aux attentes et savoir faire recherchés. Comment peut-on gagner du temps et trouver rapidement des profils intéressants ?

- Réponse : La loi Travail sur le Plein Emploi a été étendue sur les Départements et en local. Elle traduit une volonté du gouvernement de réduire le taux de chômage autour de 5 % d'ici 2027. Ainsi France Travail a été créée ainsi qu'un réseau pour l'emploi. Le point clef de ce dispositif est de mettre l'ensemble des acteurs de l'emploi au service des entreprises. Il n'y a plus de « segments » Pôle Emploi d'un côté, la Mission Locale de l'autre... ils sont tous réunis pour répondre aux besoins notamment des entreprises de taille moyenne. La CAGC est là pour soumettre vos besoins à ce dispositif pour des recrutements pérennes mais aussi des besoins en alternance.

- Lors de portes ouvertes d'une entreprise, pouvons-nous bénéficier de prêt de matériel et de communication ?

- Réponse : Au niveau de la Mairie nous mettons à disposition gratuitement (sauf tivolis payants) le matériel nécessaire : tables, chaises, bancs... Nous pouvons également relayer l'information sur nos supports de communication. Grand Châtellerauld peut également aider sur la communication.

- Est-ce qu'il serait possible de faire un Café de la Création comme cela se fait sur Tours et Poitiers ? Le Pays Chatelleraudais reste une entité forte pour ce genre d'événement.

- Réponse : Grand Châtellerauld en parle déjà depuis quelques temps. Très favorable pour ce projet. A co-construire ensemble sans soucis. Il serait même bien d'élargir le sujet autre que sur la création. Ce thème pourra être vu à la réunion du 25/11 (voir ci-dessous) lors d'un debrief.

**INFORMATION** : Réunion le 25 novembre Salle Acropolia à la Roche Posay sur la transmission/reprise d'activité avec la présence de divers acteurs (Banques, Elus, CAGC, Expert-comptable...). Une invitation sera envoyée aux acteurs économiques du territoire.